

# immigration

## il n'y a pas d'immigration massive

Fiche d'information 2 : La libre circulation des personnes en général

---

### L'essentiel en bref :

- ▶ L'accord sur la libre circulation des personnes conclu entre la Suisse et l'UE est l'un des accords bilatéraux les plus importants.
- ▶ Le nombre de personnes actives a augmenté.
- ▶ L'immigration suit l'évolution conjoncturelle.
- ▶ Ce sont avant tout des travailleurs aux qualifications élevées qui viennent en Suisse grâce à la libre circulation des personnes – notre économie a besoin d'eux.
- ▶ Des contingents pour les ressortissants des États membres de l'UE nuiraient au marché du travail helvétique, car ils entraveraient son fonctionnement et engendreraient des démarches administratives inutiles.
- ▶ La criminalité imputable aux étrangers n'a pas de lien direct avec la libre circulation des personnes.

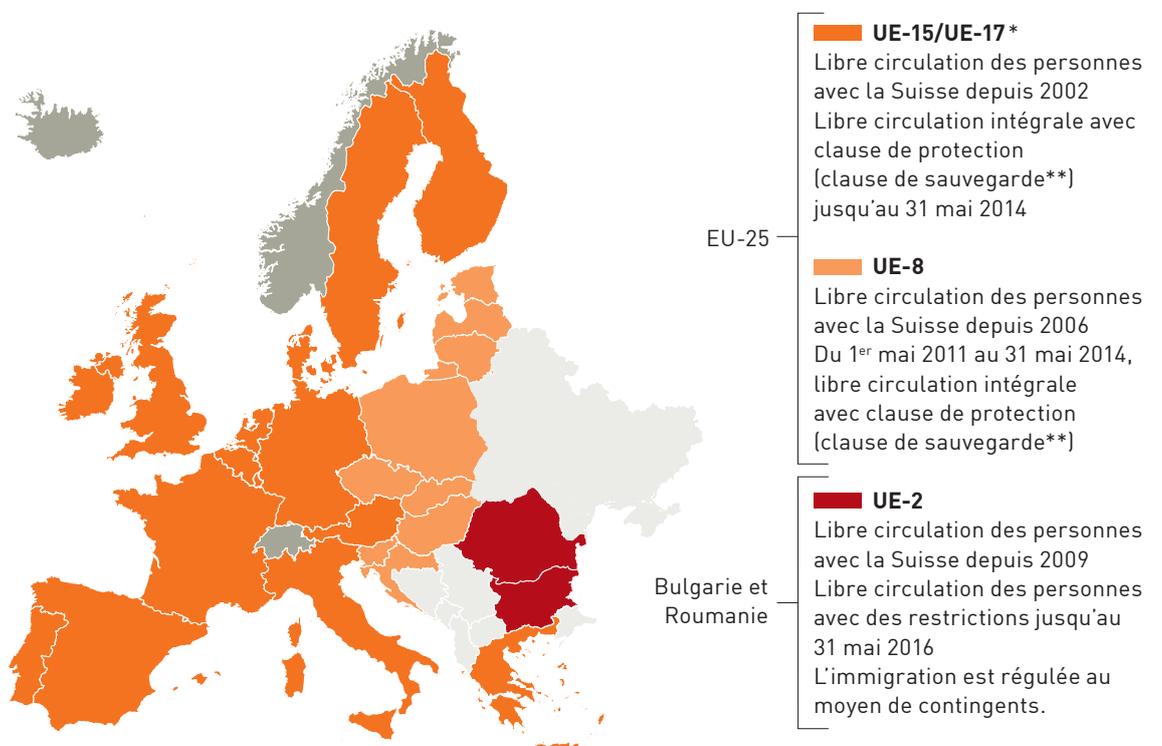
### Pas d'immigration de masse au sein de l'UE

Malgré la libre circulation des personnes, la proximité linguistique, culturelle et géographique et d'importantes différences en termes de taux de chômage, il n'y a pas eu d'immigration de masse au sein de l'UE. Seulement 4% de la population des États membres de l'UE ont déjà travaillé à l'étranger. Les statistiques (Eurostat 34/2011 Statistics in focus) montrent également que près des deux tiers des étrangers vivant dans les pays de l'UE sont originaires de pays extra-européens : dans les pays membres de l'UE, la part des étrangers est de 6,5% en moyenne – 2,5% sont originaires de l'UE et 4% d'États tiers.

**La libre circulation des personnes, ce ne sont pas seulement les flux migratoires de l'Europe vers la Suisse, mais aussi ceux au sein de l'UE et de la Suisse vers l'UE.**

### Libre circulation des personnes Suisse – UE

**La libre circulation des personnes est clairement réglementée**



\* UE-17 = UE-15 avec Malte et Chypre

\*\* La clause de sauvegarde prévoit l'introduction de contingents si l'afflux de travailleurs de l'UE est plus de 10% supérieur à la moyenne des trois années précédentes.

#### AELE

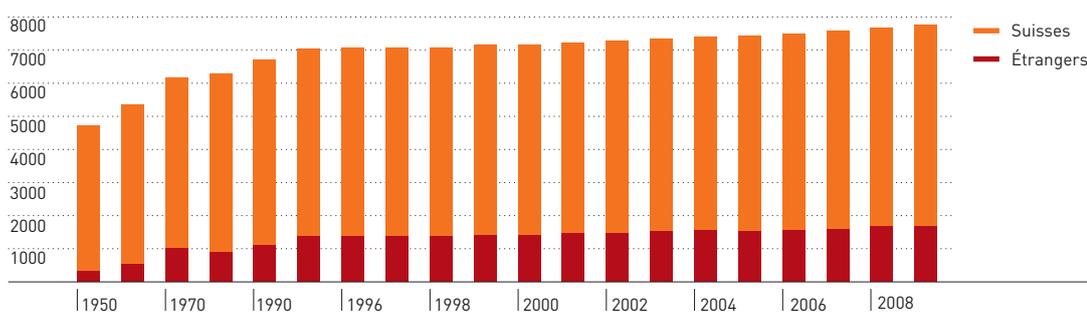
Libre circulation des personnes avec la Suisse depuis 2002  
Libre circulation intégrale avec clause de protection (clause de sauvegarde) jusqu'au 31 mai 2014

## Évolution de la population suisse

Ces dernières années et décennies, la population résidant en permanence en Suisse a constamment augmenté. Par rapport au début des années 1990, la Suisse compte plus d'un million d'habitants en plus et sa population se montait à 7,786 millions de personnes fin 2009 selon l'OFS. La part d'étrangers s'est établie aux alentours de 20% ces dix dernières années. Le taux de natalité étant faible, la croissance démographique serait négative sans l'immigration. En 2010, 60 000 personnes ont immigré en Suisse. Ce chiffre correspond à l'immigration nette, soit après déduction de l'émigration et des retours. Cependant, on ne peut pas dire qu'une ville de la taille de St-Gall voie le jour chaque année, car les décès s'élevaient à 63 000 en 2010.

### Évolution de la population résidente permanente

En milliers de personnes



Source : Office fédéral de la statistique (OFS)

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE, le profil des immigrants a changé. Le nombre d'immigrés originaires d'États tiers a fortement diminué au profit de citoyens de l'UE et des pays de l'AELE.

### Population résidente permanente étrangère en Suisse ventilée en fonction du pays d'origine

Fin 2010



### Suisses installés à l'étranger

Fin 2010

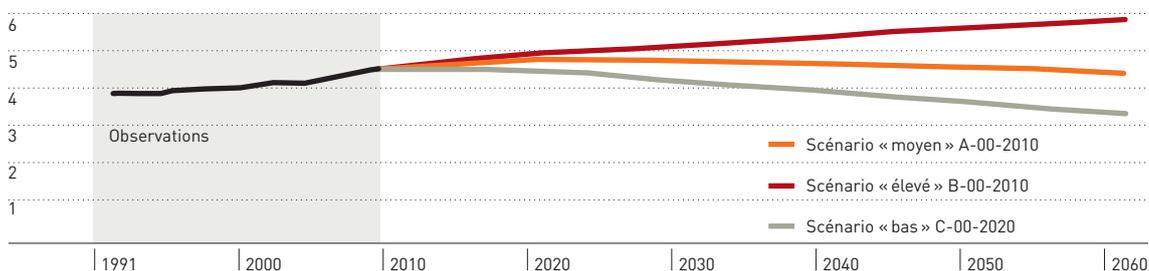


Source : Office fédéral de la statistique (OFS), economiesuisse

Même si la population augmente, le nombre de personnes actives diminue. Cela tient à la part croissante des personnes à l'âge de la retraite. L'Office fédéral de la statistique s'attend à un recul léger mais continu du nombre de personnes en âge d'exercer une activité lucrative (19 – 65 ans) à partir de 2022 (scénario moyen).

### Évolution de la population active : trois scénarios

En millions



Source : ESPA, scénario, OFS

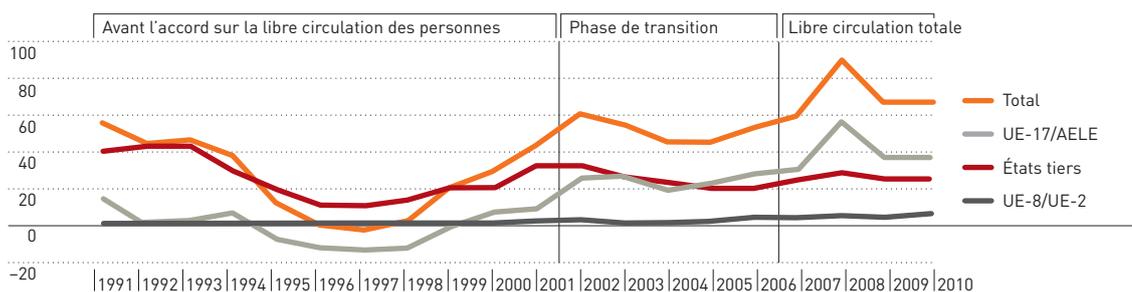
**L'immigration actuelle se révélera d'une grande utilité économique pour la Suisse dans onze ans déjà. En effet, l'immigration, surtout celle de jeunes travailleurs disposant d'une bonne formation est importante pour faire face au problème de la diminution de la population active.**

### L'immigration suit l'évolution conjoncturelle

L'immigration reflète l'évolution conjoncturelle. En 1991, soit avant la récession de la fin des années 1990, l'immigration nette était comparable à aujourd'hui. Pendant la crise de 2009, le solde migratoire a diminué, avant de se stabiliser à la suite de la relance en 2010. Rien n'indique que, à l'avenir, l'immigration augmentera massivement au-delà de la demande du marché du travail.

### Solde migratoire en fonction du pays d'origine des étrangers

En milliers



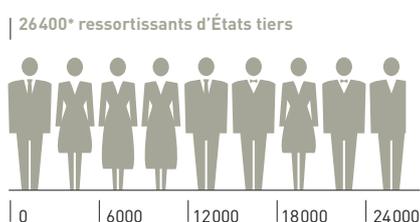
Source : OFM/SYMIC, évaluation de l'OFS

### Part croissante de l'immigration en provenance de l'UE

La libre circulation des personnes a modifié le profil des immigrés. Depuis 2002, l'immigration nette (total des personnes ayant immigré, moins le nombre de personnes ayant émigré) en provenance de l'UE et de l'AELE est plus importante que celle des personnes issues d'États tiers.

### Solde migratoire de la population résidente étrangère

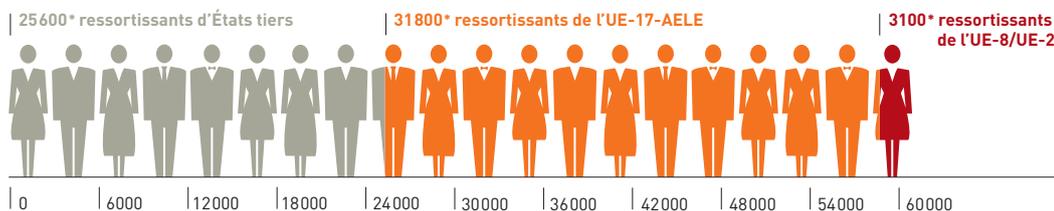
Avant l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes (1999 à 2001)



La quasi-totalité de l'immigration nette était le fait de ressortissants d'États tiers.

### Population résidente étrangère : solde migratoire

Après l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes (2002 à 2009)



Source : ODM/SYMIC, évaluation de l'ODM, economiesuisse

\* Moyenne par année

**1** Pour plus d'informations sur les aspects juridiques de la libre circulation des personnes, voir la fiche d'information 1 « Situation juridique en matière de libre circulation des personnes ».

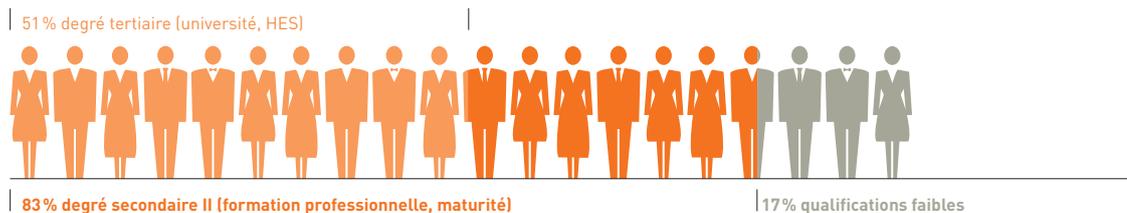
### Les immigrés sont avant tout des personnes aux qualifications élevées

Les qualifications des immigrés reflètent les besoins du marché du travail. Si on considère les personnes ayant immigré depuis l'UE ou l'AELE entre juin 2002 et mai 2009, 83 % possèdent un diplôme du degré secondaire II (formation professionnelle, maturité) et 51 % également un diplôme du degré tertiaire (formation professionnelle supérieure, haute école) (SECO). Si on examine les périodes entre juin 1986 et mai 2002, on constate que le niveau de formation des personnes actives étrangères a augmenté avant l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes : le pourcentage de travailleurs étrangers avec un diplôme du niveau secondaire II est passé de 56 % à 73 % et celui de ceux possédant un diplôme de niveau tertiaire a progressé continuellement, passant de 20 % à 42 %. L'immigration a contribué à l'augmentation du nombre de travailleurs hautement qualifiés sur le marché du travail helvétique. La part des travailleurs immigrés avec un diplôme du niveau tertiaire était nettement supérieure à celle des personnes possédant un tel diplôme parmi la population active en Suisse. Les étrangers issus de l'UE et de l'AELE travaillent avant tout dans les domaines de la restauration, de la construction, de l'informatique, de la recherche et du développement, des services aux entreprises et de l'agriculture.

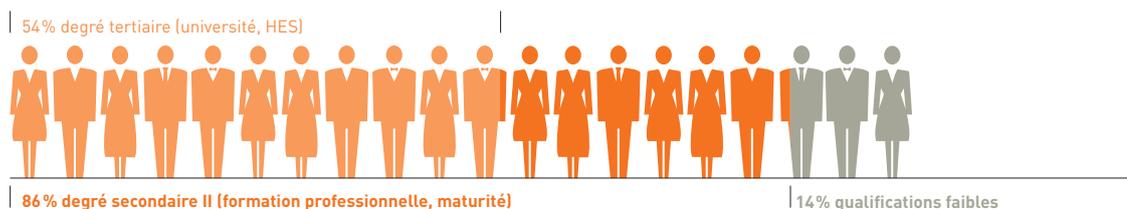
## Niveau de formation de la population résidente active et étrangère en Suisse

Par région d'origine, proportions relatives, deuxième trimestre de 2010

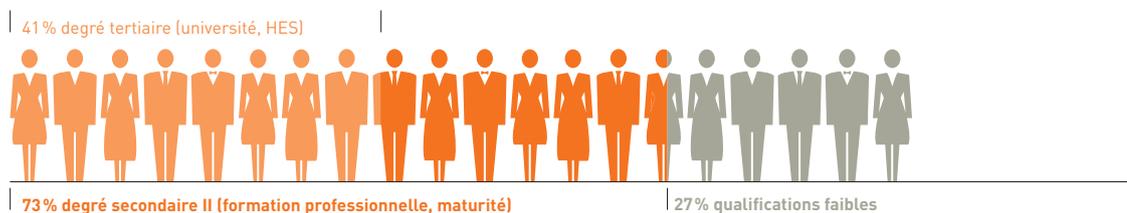
### Total des étrangers



### UE-27/AELE



### États tiers



Source : OFS, ESPA, economiesuisse

### L'immigration en provenance d'Europe centrale

En ce qui concerne les huit États d'Europe centrale (UE-8), la libre circulation des personnes n'est totale que depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011. Avant cette date, le marché du travail s'est ouvert progressivement. Il y avait des contingents qui n'ont toutefois jamais été épuisés. En mai 2011, le premier mois de libre circulation totale, 989 permis de longue durée et 1210 permis de courte durée ont été accordés. En mai 2010, ces chiffres étaient de respectivement 122 et 1388. La part des permis de longue durée a nettement augmenté en mai 2011. En chiffres absolus et par rapport à la population active, ces chiffres restent très bas.

Des contingents sont toujours en vigueur pour les citoyens roumains et bulgares. En mai 2011, aucun permis de longue durée n'a été accordé, les permis de courte de durée se montent quant à eux à 302.

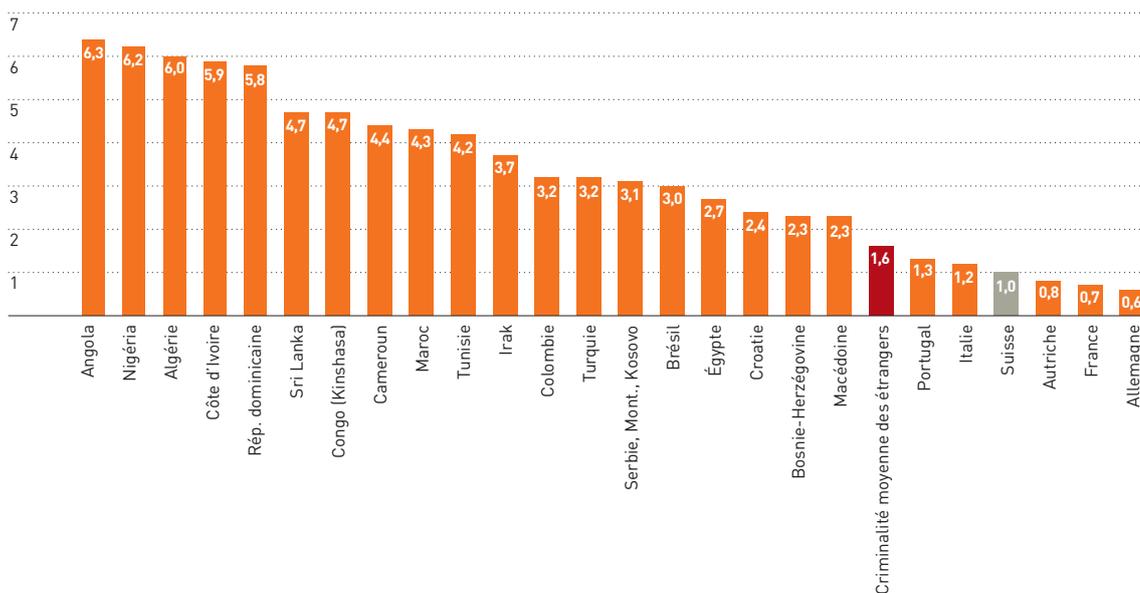
Plus d'un tiers des travailleurs immigrés d'Europe orientale sont employés dans l'agriculture : « Pour les paysans, la libre circulation des personnes a l'avantage de faciliter le recrutement de travailleurs de l'Est », confirme Hansjörg Walter, président de l'Union suisse des paysans. « Davantage de personnes des pays de l'Est viendront dans les Alpes, parce qu'il n'y a pas assez de Suisses souhaitant y travailler et capable de le faire », a expliqué Giorgio Hösli de zalp, un forum sur les questions alpines (Der Sonntag, 1<sup>er</sup> mai 2011).

## La libre circulation des personnes avec les États membres de l'UE n'est pas responsable de la criminalité étrangère élevée en Suisse

Les hommes originaires d'Angola, du Nigéria et d'Algérie font l'objet de six fois plus de plaintes pénales que les hommes suisses. Les Suisses commettent presque deux fois plus de crimes que les immigrés allemands, le plus grand groupe d'immigrés en Suisse. Ces statistiques prouvent que la criminalité étrangère est avant tout le fait de demandeurs d'asile originaires d'États non membres de l'UE ou de l'AELE et de touristes criminels. Ainsi, les Tamouls commettent presque cinq fois plus de crimes que les Suisses. Quant aux hommes d'ex-Yougoslavie, leur taux de criminalité n'est « que » deux ou trois fois supérieur à celui des Suisses, autrement dit, il est inférieur à celui des Turcs.

### Criminalité comparée

Par rapport à la Suisse (référence), 2009



Les taux de criminalité dans la population suisse résidente permanente : hommes, âgés de 18 à 34 ans, délits selon le CP  
Sources : SonntagsZeitung, OFS

### Diverses fiches d'information sont disponibles sur le thème de l'immigration :

- 1) Situation juridique en matière de libre circulation des personnes
- 2) La libre circulation des personnes en général
- 3) Importance pour la croissance et le marché du travail
- 4) Assurances sociales
- 5) Mesures d'accompagnement sur le marché du travail
- 6) Densité de population
- 7) Contingents de travailleurs en provenance de pays tiers

---

**Diverses fiches d'information sont disponibles sur le thème de l'immigration :**

- 1) Situation juridique en matière de libre circulation des personnes
- 2) La libre circulation des personnes en général
- 3) Importance pour la croissance et le marché du travail
- 4) Assurances sociales
- 5) Mesures d'accompagnement sur le marché du travail
- 6) Densité de population
- 7) Contingents de travailleurs en provenance de pays tiers